



DECLARATION D'UN MATCH AMICAL

Date de la demande :

Nom du club demandeur :

N° d'Affiliation :

Date de la Rencontre :

Heure :

CLUB RECEVANT (niveau) :

CLUB VISITEUR (niveau) :

Lieu du Match :

DEMANDE D'ARBITRE :

Oui non

- Nom(s) arbitre(s) du club :

Les arbitres seront obligatoirement demandés à la CRA, SCA ou CDA du club recevant. Si un club désire faire arbitrer sa rencontre par ses propres arbitres, il devra le préciser à l'avance en joignant à sa demande l'accord écrit de l'arbitre. Les frais d'arbitrage sont à la charge du club organisateur. L'établissement d'une feuille de match est obligatoire. Elle doit être adressée dans les 24h au District Meusien de Football "Service Compétitions" en cas d'incidents (blessure, expulsion, match arrêté...).

Validation de la demande :

Nom - Prénom :

Autorisation du club :

Courrier électronique officiel du club :

ENREGISTRER LE FORMULAIRE ET L'ENVOYER PAR EMAIL EN PIECE JOINTE